

Commune de LEUGNY
7 rue de la mairie
86220 LEUGNY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°02-03/2026**

L'an DEUX MIL VINGT SIX le 25 février à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge MIGEON, Maire.

Nombre de membres : 11

Présents : Serge MIGEON, Nathalie TAUREAU, Sonia TEXEREAU, Nicolas CHESNEAU, Priscilla CHESNEAU, Jérémy DUGÉ, Tony OLIVIERI, Pascal JULLY, Murielle MIGEON.

Absents excusés : Jean-Bernard GUERY donne pouvoir à Serge MIGEON

Christophe FOREST donne pouvoir à Nathalie TAUREAU

Secrétaire de séance : Nathalie TAUREAU

Date de la convocation : 19/02/2026

Date d'affichage : 19/02/2026

Nombre de
conseillers :

En exercice :
11

Présents : 09

Votants : 11

Objet : Vote du budget primitif pour l'année 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-1 et suivants,
Vu la délibération n°10/02-2022 relative à la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu l'examen du projet de budget primitif par la commission des finances réunie le 04 février 2026 ;
Considérant les crédits inscrits au projet du budget primitif pour l'exercice 2026 de la commune,
Considérant que le présent budget est réputé voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement comme en investissement, conformément à l'article L.2312-2 du Code des Collectivités Territoriales.

Une reprise des résultats provisoires devrait être en fonctionnement de 80 338.06 (R002) et en investissement de 150 196.07 (R001).

Le budget primitif 2026 est présenté dans sa vue d'ensemble pour la section de Fonctionnement et pour la section d'investissement, comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats antérieurs (a)		(R002) 80 338.06		(R001) 150 196.07
Restes à réaliser (b)	1 186.80		295.00	
Total des crédits de l'exercice antérieur (c = a + b)	1 186.80	80 338.06	295.00	150 196.07
Excédent		79 151.26		149 901.07
Propositions 2026 (d)	331 638.06	251 300.00	224 178.07	73 982.00
Total 2025 + propositions 2026	331 638.06	331 638.06	224 178.07	224 178.07
Total Budget 2026	331 638.06	331 638.06	224 178.07	224 178.07

1AR Prefecture

086-218601300-20260225-2026_02_03D-BF
Reçu le 26/02/2026

Monsieur Serge MIGEON invite l'assemblée à se prononcer sur le budget primitif pour l'année 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Vote le budget primitif 2026 en équilibre pour la Commune, tel qu'il est présenté ci-dessus dans la vue d'ensemble
- Charge Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes

Acte rendu exécutoire après
Transmission en Sous-préfecture le 26/02/2026
Publication ou Notification le 26/02/2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Serge MIGEON



2AR Prefecture

086-218601300-20260225-2026_02_03D-BF
Reçu le 26/02/2026